

La Communauté Urbaine de Dunkerque est l'autorité organisatrice des transports urbains sur l'ensemble des communes qui composent son territoire. En tant qu'Autorité organisatrice de la mobilité, elle décide de l'organisation du réseau (circuit des lignes, positionnement des arrêts, moyens affectés, tarification). Elle est propriétaire du matériel et des infrastructures (véhicules, arrêts, dépôt, agence commerciale place de la Gare etc.).

Le service public des transports est délégué à la STDE « Société des Transports de Dunkerque et Extensions », filiale de TRANSDEV. Le nom commercial du réseau, indépendant du délégataire choisi, est « Dk'bus Marine ».

Depuis le 1er septembre 2018, le réseau de transport urbain est 100% gratuit 7j/7. Ce dernier a été complètement repensé et amélioré afin de garantir un haut niveau de service. Dunkerque est ainsi devenue la plus grande ville d'Europe à offrir les transports gratuits pour tous, sans condition.

A la rentrée 2019, Le réseau de bus compte :

- 18 lignes de bus dont 5 lignes Chronos (avec une fréquence de 10 min)
- Une service de soirée : Noctibus N1 et Noctibus N2
- 3 services de transports à la demande : Taxibus de nuit, Etoile et Handibus
- 140 véhicules (autobus et minibus)
- 130 bornes d'information voyageurs (qui donnent le temps de passage des bus en temps réel)

Si la STDE est l'exploitant de la majeure partie des lignes du réseau, d'autres prestataires interviennent spécifiquement sur certains services :

- Cariane Littoral, groupe Kéolis, qui exploite les lignes 20, 22, 23 et 26
- Cotaxi qui gère, conjointement avec la STDE, les services Handibus et Taxibus de nuit
- Cariane Littoral et Littoral Nord Autocars, Schoonaert et Thys, qui assurent les services scolaires

Document

→ Mobilité : rapport d'activité 2018 Dk'bus

[PDF](#) Télécharger (16.7 MB)

L'espace Dk'Bus en gare de Dunkerque

Liens web

[Dk'Bus, Le réseau de transport en commun de la communauté urbaine de Dunkerque](#)

Dk'plus de mobilité

La mobilité est au cœur de notre vie : enjeu social, environnemental et de développement économique, il s'agit tout simplement d'une question de qualité de vie. Mieux se déplacer, mieux partager les espaces publics doit permettre de mieux vivre ensemble.